50e ANNEE. — N° 102

MERCREDI 7 SEPTEMBRE 1910.

5c. # Journal du Lot 5c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
CAHORS ville	»	»	8 fr.
LOT et Départements limitrophes	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre **50 centimes** à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | **L. BONNET, Rédacteur en chef**

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne) ..... 25 cent.
RÉCLAMES ..... 50 —

Les Annonces **judiciaires et légales** peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LE PAPE ET LE SILLON

S'il est vrai qu'il y ait de la grandeur dans la servitude, les dirigeants du « Sillon » sont grands. Il leur a fallu assurément vaincre une terrible révolte de tout l'être ; il leur a fallu faire un puissant effort de volonté pour soumettre leur volonté à celle du Pape. Envisagé d'un point de vue particulier, ce renoncement volontaire peut apparaître avec une certaine beauté de sacrifice qui ne manque pas de grandeur. C'est sur l'aveugle soumission de tous aux ordres venus d'en haut que se fonde la puissance de l'Eglise. Le « Sillon » lui-même nous donne aujourd'hui la preuve qu'il n'y a pas d'accommodement possible entre cet idéal du parfait catholique et celui du républicain !...

Mais pouvait-il faire autrement que de se soumettre ? Par son exemple, il voulait démontrer qu'on peut être républicain en restant catholique romain.

Là, était l'originalité de son action, le but de sa propagande. En désobéissant au Pape il perdait le droit de se dire catholique et par conséquent il perdait toute sa raison d'être ! Qu'on y réfléchisse ! Ce n'est pas un paradoxe que nous soutenons là. Il ne pouvait pas résister. S'il l'eût fait, c'était l'excommunication. Et alors il eût été établi aux yeux de tous que, pour rester républicain, il avait dû cesser d'être catholique. Ainsi, le Sillon aurait renié et ruiné lui-même toute sa doctrine.

Seulement, il devient chaque jour plus évident que pour demeurer catholique-romain, il faut renoncer à toute indépendance d'esprit. L'Eglise veut l'homme tout entier ; elle étend sa domination sur tout l'être pensant. L'hérétique, disait Bossuet, est celui qui a une opinion. Il n'est permis à un orthodoxe d'avoir une opinion que si elle a reçu d'abord le visa du Vatican. Le vrai catholique-romain ne peut guère plus penser que par procuration.

A cela on répondait parfois que le magistère de l'Eglise s'exerce seulement dans le domaine de la foi et que la liberté du catholique demeure entière pour tout ce qui ne touche pas à la religion.

Et nous répliquions : mais cette distinction comment la faire et surtout *qui la fera ?* Croyez-vous que le Pape laissera à chaque fidèle le soin de décider ce qui est de la foi et ce qui n'en est pas ? Ce n'est pas possible, car il donnerait ainsi à tout catholique le droit de fixer les limites dans lesquelles on doit obéissance au Saint-Père. Le Pape ne saurait admettre que les frontières à l'intérieur desquelles peut s'exercer son autorité soient tracées par d'autres que par lui, sinon cette autorité serait bientôt réduite à rien. Il se chargera lui-même de l'opération de bornage, et, alors, c'est le champ laissé à la liberté des fidèles qui sera réduit à bien peu de chose.

Les membres du « Sillon » viennent d'en faire la dure expérience. Ces jeunes, dont la sincérité n'était pas douteuse, voulaient réconcilier l'Eglise et le peuple. Un peu de l'esprit de Lamennais revivait en eux. Pour éviter tout désaccord entre leur foi religieuse et leurs convictions politiques ils avaient fait eux-mêmes la part de la religion, dans leur conscience, un peu comme on fait la part du feu !...

Quel coup dût être pour eux la lecture du document par lequel le Pape les condamne et comme nous comprenons le chagrin que manifesta tout d'abord M. Marc Sangnier devant cet effondrement de tant d'efforts et cet écroulement de ses espoirs... Nous n'avions pas attendu cette lettre du Pape Pie X pour écrire — à propos précisément du « Sillon » — qu'il n'est pas possible d'être à la fois le disciple de la Révolution et le fidèle de l'Eglise Romaine attendu que l'une et l'autre procèdent de principes qui s'opposent au lieu de s'accorder. Pie X le redit aujourd'hui avec une autorité à laquelle nous ne saurions prétendre en répudiant une fois de plus « les doctrines des prétendus philosophes « du XVIIIe siècle, celles de la Révolution et du *libéralisme* tant de fois « condamnées » (cela n'empêchera pas, bien entendu, les candidats cléricaux de se prétendre *libéraux*).

Quant à la distinction entre la religion et la politique, la même lettre de Pie X nous renseigne admirablement en nous apprenant que le domaine de la religion s'étend à tout ce qui touche la société. Il n'admet pas qu'une action sociale quelconque puisse échapper à la direction de l'autorité ecclésiastique, sous prétexte qu'elle évolue sur un terrain qui n'est pas celui de l'Eglise. Il n'y a pas de terrain qui soit étranger à l'Eglise, puisque, dit la lettre du Pape, « on n'édifiera pas la société si l'Eglise n'en « dirige les travaux » et puisqu'il ne peut y avoir d'autre cité que la « cité catholique ».

Si maintenant vous voulez connaître l'esprit dans lequel l'Eglise « dirigera », relisez le passage où le pape reproche au « Sillon » cette *erreur funeste* qui consiste « à placer l'autorité politique dans le peuple ». La doctrine sociale de l'Eglise et celle de la République sont vis-à-vis l'une de l'autre dans un état d'antagonisme irrémédiable que Pie X fait ressortir admirablement. Pour la République, l'autorité politique est dans le peuple. « Pour l'Eglise l'autorité vient de Dieu « et le pouvoir descend d'en haut « pour aller en bas. Toute société de « créatures inégales par nature a besoin d'une autorité qui dirige leur « activité vers le bien commun et qui « leur impose sa loi ! »

Il n'y a pas besoin d'insister pour montrer que de ces deux principes opposés découlent deux systèmes de gouvernement dont l'un est basé sur la liberté pour tous et l'égalité des droits ; l'autre sur l'oppression de tous par quelques-uns et les privilèges au profit de quelques-uns et au dépens de tous.

L'Eglise, comme on le voit, n'est plus seulement une religion. Jamais, même au temps d'Innocent III et du moine Hildebrand, sa revendication ne fut plus audacieuse. Elle représente un corps de doctrines autant politiques et sociales que religieuses. Nous nous demandons, en dehors de tout esprit de polémique, s'il pourra désormais se trouver un seul catholique-romain qui se dise républicain.

Au milieu du grand courant de l'univers qui évolue, Pie X entend que l'Eglise reste comme un roc magnifiquement immobile et immuable. Les ruines s'amoncelleront autour d'elle, mais il n'importe. Rien ne sera changé à ce que Dieu lui-même a fait. Ce Pape vit, dans notre temps, les yeux fermés et l'esprit clos !.. Il n'y a pas à douter qu'il veut pousser l'Eglise avec toute sa force dans une lutte suprême contre l'esprit moderne, la démocratie laïque et la République. On pourrait s'inquiéter de ce que cet étranger fanatique, ennemi de la France, exerce une telle domination sur de nombreux français. Mais il est rassurant de constater que si le joug qu'il fait peser sur le troupeau rassemblé autour de lui est chaque jour plus pesant, chaque jour aussi ce troupeau diminue et se retrécit.

Emile LAPORTE.

Quelques prix de tableaux

On a vendu récemment à New-York la collection Yerkes. Le total de la vente a atteint la belle somme de 10.150.000 francs.

Les maîtres flamands et hollandais sont à l'heure actuelle les plus haut cotés de l'autre côté de l'Atlantique. Un portrait de femme de Franz Hals a été payé 685.000 fr. Un Turner a presque atteint ce chiffre : on l'a payé 645.000 francs.

Un Rembrandt (portrait de rabbin) fut adjugé à 255.000 fr., un Holbein, 240.000 francs.

L'Ecole française fit bonne figure dans ces enchères. Ainsi, le Pêcheur, de Corot, atteignit 202.000 fr., et le Tueur de Porcs, de Millet, 220.000 francs.

On sait que Rembrandt, dont les œuvres aujourd'hui valent des millions, se débattit toute sa vie contre les tracas que lui suscitaient ses créanciers, qu'il dut fuir les recors et mourut insolvable. Corot et Millet, dont les œuvres seront peut-être un jour cotées aussi haut que celles de Rembrandt, vécurent péniblement du produit de leur pinceau.

Omelettes Chimiques

M. de Nansouty nous informe que l'œuf de poule artificiel, tenu jusqu'à ce jour comme une aimable joyeuseté scientifique, est devenu parfaitement réalisable.

On peut fabriquer le jaune avec de la caséine colorée d'une matière qui dérive de la houille, la « poudre de jaunes d'œufs », avec quoi les mégissiers assouplissent la peau de gants et qui se débite dans le commerce.

Les chimistes trouveront de même sur le marché une sorte d'albumine desséchée, qui sert à l'ordinaire de clarifiant, et dont il suffira d'enrober le jaune après avoir donné par un moulage sa forme naturelle à celui-ci.

Les silicates alcalins fourniront la coquille.

Soit.

Mais ces opérations successives ne manqueraient probablement pas de mettre l'œuf artificiel à cent sous pièce.

Et il y a donc beaucoup de chance pour que nous conservions très longtemps encore le vieil usage de consommer les œufs pondus par une poule.

Ce qui ne veut pas dire, hélas ! que nous les mangions plus frais.

Prédictions réalisées

Dans une revue fantaisiste en deux actes, « 1841 et 1941 ou Aujourd'hui et dans cent ans », signée de MM. Cogniard frères et Théodore Muret, avec divertissements de Laurençon et représentée à la Porte-Saint-Martin, le 29 décembre 1841, on voyait, au deuxième acte, défiler toutes sortes de choses qui paraissaient alors bien invraisemblables, et qui sont devenues bien banales.

Parmi les prédictions de « 1841 et 1941 », nous relevons, entre autres :

Le pavage en bois — les « parquets » remplaçant dans les rues les pavés en grès.

Les femmes émancipées envahissant les professions libérales et devenant « avocates ».

Les trains conduisant en quelques heures à la mer.

Les chemins de fer se déroulant sans interruption de Paris à Pékin.

Les voitures « sans chevaux » parcourant les rues à toute vitesse, en jetant l'émoi sur leur passage.

Les machines volantes sillonnant les airs.

Et enfin — ce qui paraissait alors de beaucoup le plus chimérique — « la France chérie de l'Angleterre ».

Convenez qu'il n'est pas banal d'avoir prédit, soixante ans à l'avance, les monoplans et les biplans, la Côte-d'Azur rapide, le Transsibérien, les automobiles et même l'Entente cordiale. Ces vaudevillistes sont décidément des précurseurs !

S. M. Sidney 1er roi des Cocos

Sa Majesté Sidney 1er, roi des Cocos (archipel malais), est à Londres, où il est venu recueillir l'héritage laissé par son père, le premier roi des Cocos.

A un rédacteur du « Morning Leader », il a confié que le royaume des Cocos est un véritable pays de Cocagne :

Il suffit de dire qu'il n'y a ni agents de police, ni soldats, et que l'unique magistrat est le roi, qui résoud toutes les questions civiles, ecclésiastiques et morales, et juge sans appel.

Ce n'est pas tout. Dans ce paradis terrestre, on ne connait point l'alcool et par conséquent les rixes et les maladies sont très rares. La capitale du royaume est New-Serlma, avec sept cents habitants, presque tous Malais. Il y a une école où l'on enseigne l'anglais et le Coran.

Le père de Sidney fut jeté là par un naufrage, il y a une cinquantaine d'années. Les « sauvages » de l'endroit ne furent point à la hauteur de ce nom, puisqu'ils ne le tuèrent point mais lui demandèrent des avis. Le rude marin écossais leur parut un homme si savant, si merveilleusement habile à tout faire, qu'ils l'élurent roi, ce qui, non plus, ne fut point sot.

Le roi épousa une Malaise et vécut là pendant quarante ans, faisant souche de roitelets et amassant une énorme fortune à vendre des noix de coco à l'Europe.

INFORMATIONS

M. Fallières en Savoie

Samedi le train fait son entrée à la gare de Chambéry à 5 heures 50 précises, heure indiquée par le programme officiel. La gare est admirablement pavoisée. La locomotive est décorée de guirlandes, de palmes et de drapeaux. Auparavant, la gare a été occupée par les chasseurs à pied et par la compagnie des sapeurs-pompiers de Chambéry, qui font la haie. Dès l'apparition du train, la musique municipale fait entendre la « Marseillaise ». Toutes les têtes se découvrent.

Le docteur Veyrat, maire de Chambéry souhaite la bienvenue à M. Fallières qui remercie pendant qu'une foule énorme l'acclame.

Dès son arrivée à la préfecture installée dans l'ancien palais des ducs de Savoie, le Président la République procède avec le cérémonial accoutumé à la réception des autorités et des fonctionnaires qui sont groupés dans la grande salle des fêtes, et s'entretient successivement avec chacun d'entre eux.

M. Antoine Perrier, sénateur, doyen des représentants de la Savoie au Parlement, présente tout d'abord à M. Fallières ses collègues du Sénat et de la Chambre des députés.

Les chefs de services présentent ensuite le personnel des administrations, puis M. Fallières assiste à un dîner à la Préfecture. Dimanche, M. Fallières a présidé l'inauguration du monument élevé à la mémoire de J.-J. Rousseau.

Des discours ont été prononcés par MM. Dufayard, au nom du Comité du monument, Veyrat maire, Doumergue, ministre de l'instruction publique.

Un banquet a suivi la cérémonie ; M. Fallières a prononcé un discours qui a été vivement applaudi.

Inauguration du monument du sénateur Goujon

Dimanche a eu lieu à Pont-de-Veyle, sous la présidence de M. Emile Loubet, l'inauguration du monument élevé à la mémoire du docteur Goujon qui, depuis 1885, jusqu'à sa mort, représenta au Sénat le département de l'Ain.

M. Emile Loubet, accompagné de M. Barthou, ministre de la justice, est arrivé le matin à 10 h. 30.

Après une courte réception à la gare, le cortège s'est rendu à l'hospice Goujon, que M. Loubet a visité entièrement.

Les personnages officiels ont visité également la maison natale de l'ancien sénateur, puis ils se sont rendus sur la place où le monument, œuvre du sculpteur Aube, est érigé.

Plusieurs discours ont été prononcés par le maire de Pont-de-Veyle, M. Balvay, par le président du Comité des fêtes et par M. Barthou.

En Espagne

Les grévistes de Saragosse ont tenu un meeting au cours duquel ils ont discuté sur la grève, au milieu d'une vive agitation.

Deux tendances contraires s'y sont manifestées, sans que la possibilité d'une entente apparut. En présence de ce désaccord, le délégué du gouvernement a fait lever la séance, après quoi les divers Comités se réunirent pour résoudre la question et décider si la grève doit ou ne doit pas continuer.

Dans leur réunion, les Comités des diverses Sociétés ouvrières ont voté à l'unanimité de vingt-cinq délégués, la cessation de la grève et la reprise du travail pour lundi.

En Catalogne

Les délégués de quarante Sociétés ouvrières se sont réunis pour discuter la question de la grève générale.

Dix-huit délégués ont voté en faveur de la grève générale, douze ont voté contre et dix se sont abstenus.

Une Commission a été nommée qui se réunira à 4 heures de l'après-midi.

Espagne et Vatican

La Note de Rome et la Réponse de Madrid

Au conseil des ministres, M. Garcia Prieto venu spécialement dans la matinée à Madrid, a communiqué la note du Vatican reçue ces jours derniers. M. Canalejas a exposé ensuite la conduite que doit suivre le cabinet à ce sujet, d'accord avec le programme et l'orientation déjà exposés et définis.

Le conseil a donné un vote de confiance à M. Canalejas pour que celui-ci, d'accord avec M. Garcia Prieto, arrête les termes de la réponse au Vatican et adopte les résolutions qui pourraient découler de cette réponse, notamment en ce qui concerne les relations avec le Saint-Siège.

De Bordeaux à Milan

Bielovucic, le héros du raid Paris-Bordeaux a exécuté un superbe vol, dans l'après-midi de dimanche. A 5 h. 25 il prenait son envolée à l'aérodrome de Beau-Desert malgré un vent assez fort. Il s'élevait aussitôt à plus de 250 mètres, passait au-dessus du clocher de Mérignac, se dirigeait sur l'église de Cauderan, pour venir évoluer au-dessus du vélodrome du Parc, dont il fit le tour à une altitude de près de 400 mètres. Puis, il reprenait la direction de l'aérodrome où il atterrit à 5 h. 45, en un magnifique vol plané.

Inutile de dire qu'une foule immense, attirée par cette annonce s'était portée sur l'aérodrome et sur toutes les voies et lieux de promenade limitrophes du boulevard de Caudéran, et a pu admirer à loisir l'immense oiseau, dans son envolée.

Morane à 2 582 mètres d'altitude

Le hardi aviateur Morane a accompli une merveilleuse performance :

Morane partait pour le Prix de hauteur et s'élevait rapidement. A la tribune, des commissaires enregistraient les différentes altitudes jusqu'à 2.000 mètres, puis on perdait de vue l'aviateur. Le temps passait on était sans nouvelles.

L'inquiétude commençait à s'emparer du public, lorsque, tout d'un coup on aperçut dans le lointain l'appareil : il descendait en vol plané, mais avec une grande rapidité. La descente était telle qu'un accident était à craindre. Plusieurs voitures automobiles partirent dans la direction où on avait vu l'appareil.

A deux kilomètres, on trouvait Morane encarcassé sur son siège, son monoplan intact, lui sans blessures, tenant son baromètre enregistreur à la main.

On félicitait le hardi pilote, mais il répondait à peine, encore sous le coup de l'émotion qu'il avait éprouvée.

Morane, tenant toujours son baromètre, montait en automobile et se rendait sur le terrain d'aviation, où une ovation indescriptible lui était faite.

Après avoir remis aux commissaires sportifs le baromètre, qui accusait 2.582 mètres, Morane s'abandonnait à ses amis, qui le félicitaient.

Il racontait alors qu'à 2.582 mètres, son moteur avait calé subitement. Il voulut remettre le contact, mais sans réussir. Il se rendit alors compte qu'il descendait à une grande vitesse. A certain moment, il fut pris de nausées et de bourdonnements d'oreilles.

Au cours de sa descente, il fut pris par de violents remous et il eut la sensation qu'il allait capoter. Arrivé près du sol, il put heureusement manœuvrer et, évitant un treillage en fil de fer, atterrir sans dommage dans une prairie.

Après avoir reçu les félicitations de ses amis, Morane est reparti en automobile, emportant de l'essence pour remplir son réservoir et revenir à son hangar par la voie aérienne.

Latham, qui s'était également attaqué au prix de la hauteur, n'a atteint que 1.190 mètres.

Le Français en Belgique

Un congrès des œuvres intellectuelles de langue française s'est ouvert samedi après midi, à Bruxelles.

Le congrès comprend quatre sections : une section d'art dramatique, une section d'enseignement, une section des sciences et des lettres, et une section de librairie et bibliothèques. La question de la prospérité des cercles dramatiques de langue française est des plus importantes, car la plupart des villes de province, en Belgique, n'ont pas de théâtres réguliers et ne connaissent le théâtre français que par ces cercles d'amateurs.

De leur côté, les universités populaires qui ont, en Belgique, le caractère d'œuvres post-scolaires, rendent les plus grands services à la culture française par leur constante action sur des éléments de culture moyenne. Enfin, l'active propagande de la Fédération pour l'extension de la langue française, qui, dans certaines villes flamandes, comme à Gand et à Anvers par exemple, organise des cours de français, suivis par des centaines de jeunes gens du peuple flamand, commence à donner des résultats superbes. Il importait donc de créer des liens durables entre toutes ces œuvres.

Ceci explique l'importance particulière que les défenseurs de la culture française en Belgique attribuent au congrès actuel. Ce congrès a réuni plus de 400 adhérents, représentant des groupements qui comptent, au total, plus de dix mille membres. La séance d'ouverture était présidée par M. Digneffe, de Liège qui, dans un très beau discours s'est appliqué à définir la tâche qui incombe aux amis de la culture française.

Pour caractériser ce que la nation belge peut retirer de son commerce intellectuel avec la France, M. Digneffe a rappelé les paroles récemment prononcées à l'Elysée, par le roi Albert, qui proclama hautement qu'à côté du trafic commercial, des échanges continuels d'idées s'opéraient entre la France et la Belgique.

« Le rayonnement littéraire et artistique de la France, dit alors le roi, agit plus puissamment que les intérêts mercantiles pour le rapprochement des deux peuples ». Enfin, M. Digneffe a recommandé, d'une façon toute spéciale, aux congressites, la création d'une fédération de toutes les œuvres tendant à la diffusion du français.

Au Montenegro

L'escadre russe, ayant à bord le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch, ainsi que la grande-duchesse Anastasie et ses enfants, est arrivée à Antivari. Elle a été saluée par des salves de la batterie monténégrine et de l'escadre grecque.

Le prince héritier Danilo s'est rendu à bord du navire amiral « Cesarevith »

pour saluer ses hôtes, qui se sont rendus en automobile à Cettigne. Le grand-duc Nicolas Nicolaïevitch a remis au roi, au palais du gouvernement, le bâton de maréchal de l'armée russe en présence de toute la cour, du prince royal de Grèce, du corps diplomatique, des officiers russes et d'une compagnie de matelots russes.

Le grand-duc a prononcé à cette occasion une allocution. Le roi a remercié en son nom et au nom du peuple monténégrin.

Ensuite a eu lieu la pose de la première pierre de la cathédrale que le tsar fait construire. Le roi a prononcé un discours dans lequel il a exprimé sa gratitude au tsar pour ce présent généreux.

Élection législative

NIÈVRE

Arrondissement de Château-Chinon

Ont obtenu :

MM. Ch. Heuzey, rad. soc.	7.260	voix.
Chandioux, ancien député rad.-soc.....	3.803	—
Doct. Dupré, rad.-soc.	2.293	—
Doct. Bramard, socialiste unifié.....	1.584	—

Il y a ballottage.

Il s'agissait de remplacer M. Pierre Heuzey, radical, décédé, qui avait été élu aux élections générales du 24 avril dernier par 7.941 voix, contre M. Chandioux, radical-socialiste, qui en avait obtenu 7.677.

Le candidat qui arrive en tête est le frère du député décédé.

Petites Nouvelles

Au cours d'un incendie à Oderberg, un capitaine des pompiers polonais refusa d'obéir à son collègue thèque. Les deux détachements en vinrent aux mains pendant que la maison achevait de brûler.

— Dans un hôpital autrichien on a recousu le cœur d'un ouvrier grièvement blessé d'un coup de stylet. Au bout d'un mois il quittait l'hôpital, guéri.

— Les cas d'empoisonnement par la viande deviennent si nombreux en Westphalie que le gouvernement a résolu de faire une enquête afin d'en déterminer la cause.

— Le mineur Ost, qui en novembre dernier avait assassiné un forestier, a été décapité à Cléve (Allemagne).

— Un hôtelier de Nice, M. Dessuet, poursuit devant le tribunal civil de Vienne, don Jaime, prétendant au trône d'Espagne, pour le paiement d'une somme ne 28.000 fr. prêtée il y a un an.

L'avocat de don Jaime invoque l'incompétence du tribunal et prétend que son client ne relève que de la juridiction spéciale de la cour impériale d'Autriche.

CHRONIQUE LOCALE

Une idée baroque

Sans doute, à titre de document, pour avoir de la copie, plusieurs confrères publient de longues lettres par lesquelles un « abonné » demande la transformation de la place Thiers en square ou jardin public.

Un « lecteur » a répondu de façon saine « à l'abonné », ce qui nous dispense de publier une longue lettre que nous avons reçue contre le projet baroque discuté.

Ne désirant nullement prendre part à cette discussion sans objet, puisqu'aussi bien la vente ou l'achat de terrains ne nous intéressent pas, nous nous en tiendrons là.

Et c'est bien suffisant.

L. B.

Encore une idée... bonne !

Si tous les fonctionnaires s'entendaient pour « faire marcher » les contribuables, ça deviendrait tout à fait réjouissant.

Il n'en est pas ainsi heureusement et chacun se félicite de ne trouver dans nos administrations que de courtois et d'aimables — à quelques exceptions près, — employés.

Les contribuables habitant la réunion du percepteur Chopart ne sauraient se féliciter des amabilités qu'avait pour eux ledit percepteur.

Publiquement ce fonctionnaire s'est vanté de s'entendre avec le service vicinal pour faire effectuer aux contribuables leurs prestations à 10 ou 15 kilomètres de leur résidence. Le but de ce percepteur était de les décourager ainsi de se libérer en nature.

Ce n'est pas mal, comme on voit : mais le ministre des finances avisé a prescrit une enquête qui pourrait bien ne pas tourner à l'avantage du si scrupuleux fonctionnaire qui prend si chaleureusement les intérêts du Trésor.

L. B.

Communes sinistrées

L'*Officiel* publie un supplément à la liste des communes sinistrées par les inondations en 1910, faisant suite aux listes parues au *Journal officiel* du 25 juillet et des 4, 12 et 18 août 1910.

Dans cette liste supplémentaire sont comprises les communes de Vers et Lagardelle, pour l'arrondissement de Cahors et les communes de Planioles, Camboulit, Fourmagnac, Fons, Lissac, Camburat et Figeac pour l'arrondissement de Figeac.

Mort d'une parente de Gambetta

Les journaux publient une dépêche de Lucerne, annonçant la mort de Thérèse Gambetta, à l'âge de 73 ans.

Avec elle s'était la parente italienne directe du grand tribun.

Gendarmerie

M. Olivier Basile, ancien cavalier, proposé par la Compagnie du Lot, est nommé gendarme à cheval et affecté à la Compagnie du Tarn-et-Garonne.

Vétérans des armées de terre et de mer

Dimanche a eu lieu, ainsi que nous l'avions annoncé, à dix heures du matin, à la mairie de Cahors, l'Assemblée générale annuelle des délégués de la Fédération.

M. le docteur Darquier, président, retenu par les exigences professionnelles, et M. le lieutenant Dulot, vice-président, s'étaient fait excuser.

M. Delpech, secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 12 septembre 1909. Il fait ensuite un résumé sommaire de la situation de la Société ; il regrette que toutes les sections du département ne soient pas unies, en effet sur douze sections réfractaires, deux seulement ont daigné répondre à l'appel qui leur avait été adressé.

L'on passe à la discussion des vœux proposés par le Bureau. Ceux-ci, au nombre de onze, sont adoptés, et le Secrétaire est chargé d'en envoyer une copie au Conseil général de la Société afin qu'ils soient soumis au Congrès de novembre prochain.

Plusieurs membres ayant manifesté le désir que le délégué fut le même que celui de l'an dernier, afin qu'il puisse, étant maintenant au courant, servir plus utilement les intérêts de la Fédération, M. Delpech est alors désigné. M. le Commandant Bayles, président de la section de Souillac, est désigné comme sous-délégué dans le cas où le premier serait empêché.

M. Sarrazin, trésorier, donne connaissance de la situation financière et la séance est levée à onze heures et demie.

Les sections adhérentes devront envoyer, dès qu'ils les auront reçus du Conseil général, les pouvoirs pour les représenter, signés du président, après y avoir apposé le cachet de la section, à M. Delpech, secrétaire de la Fédération, 14, rue du Portail des Augustins, à Cahors.

Lettres chargées et recommandées

L'administration des postes vient de mettre un terme à une expérience de réforme postale qui dura bien près d'un an. Il s'agit de la réforme du mode d'envoi des lettres chargées et recommandées, qui avait été tentée, à titre d'essai, depuis le 16 octobre dernier.

Pour éviter au public une longue attente aux guichets, l'expéditeur devait préparer une fiche contenant les indications suffisantes : noms, adresses, désignation et poids de l'envoi, et il la remettait à l'employé, qui lui délivrait un reçu immédiat. Les opérations définitives étaient faites ensuite sur les registres par des employés des postes travaillant après la fermeture des bureaux.

Mais l'expérience a montré que les expéditeurs remettaient souvent des fiches incomplètes, illisibles ou erronées, d'où complication du travail et risques d'erreur. Ce n'était pas là le but que se proposent l'administration, bien au contraire. Aussi a-t-elle renoncé à ce mode de travail dans la plupart des bureaux, sauf dans ceux où l'affluence particulière en nécessite la continuation.

Fête de St-Georges

Dimanche et lundi, a eu lieu la fête votive organisée par la jeunesse du faubourg St-Georges.

Rien n'avait été négligé pour faire beau et bien : aussi la fête, favorisée en outre par un beau temps, a obtenu un vif succès.

Beaucoup de promeneurs s'étaient rendus à St-Georges et nombreux furent les couples qui se livrèrent aux plaisirs de la danse.

Dans la journée de lundi, de superbes et intéressantes attractions eurent lieu à la grande joie des enfants du quartier.

Le soir un bal très animé eut lieu et fut clôturé par un gai grand-père.

Félicitations aux organisateurs.

COMMENT REORGANISER LA VENTE DES PRODUITS DU SOL

(*Suite*)

Tout d'abord, le premier point où doit se faire une amélioration, c'est dans la composition de la commission supérieure des Halles.

L'agriculture et le commerce des produits agricoles ne sont pas représentés d'une façon suffisante dans cette Commission.

C'est le commerce des produits agricoles de la province qui verse chaque année plusieurs millions à la caisse de la ville de Paris et il n'a pas de délégués en nombre suffisant pour y exposer ses doléances et provoquer des améliorations.

Il semblerait de toute équité que sur trente membres, l'agriculture et le commerce agricole soient représentés.

L'article 9 de la loi de 1896, dit :

Une Commission supérieure sera chargée d'adresser, au moins une fois par an, au Président de la République, un rapport sur la situation des halles centrales, les abus qui peuvent s'y commettre et les réformes qu'ils comportent.

Ce rapport sera inséré au *Journal Officiel* :

Cette commission sera convoquée et présidée par *le Ministre de l'Agriculture*. Elle comprendra :

Six membres élus par le Conseil municipal de Paris.

Deux membres élus par les Conseillers généraux de la Seine qui représentent les cantons suburbains et pris parmi eux ;

Deux membres du Conseil général de Seine-et-Oise et élus par lui ;

Deux membres du Conseil général de Seine-et-Marne et élus par lui ;

La région Parisienne se trouve par le fait de la nomination de ces six membres avoir une situation particulièrement privilégiée, que ne semble pas comporter son importance, il semblerait plus équitable de répartir d'une autre façon les représentants des régions productrices alimentant le marché de Paris, le développement de la production en province et les facilités créées par la continuelle extension des voies ferrées, ayant déplacé la prédominance de la région du bassin de Paris.

Le nouveau projet ne maintiendrait que les six délégués du Conseil municipal de Paris représentant les intérêts des consommateurs.

Les vingt-quatre délégués seraient désignés quatre par le ministre de l'agriculture sur la proposition des Sociétés Nationale d'agriculture de France, de la Société des agriculteurs de France, de la Société Nationale d'encouragement à l'agriculture et de la Société Nationale d'Horticulture de France.

Les vingt membres restant seraient désignés par les associations agricoles d'après un classement groupant les régions suivant l'importance de leur trafic avec le marché de Paris ; il est très facile de se procurer les renseignements pour faire un classement en 20 régions.

Leur choix serait soumis à l'approbation du ministre de l'agriculture.

La Commission des Halles ainsi composée aurait une influence toute particulière et je tiens de certains membres composant cette commission, qu'une telle formation serait très appréciée.

D'après les renseignements statistiques les apports de la région parisienne en fruits et légumes est annuellement d'environ 200.000 tonnes. Le tonnage des régions de province apporté par les différents réseaux du Nord, de l'Est de l'Etat du P. L. M. et de l'Orléans peut être estimé à 950.000 tonnes de denrées de toute nature comparables à celles du bassin de Paris. C'est donc avec raison que l'on peut demander des commissaires dans la répartition entre les régions approvisionnant Paris.

H. TUZET.

Accident

Lundi soir, vers 4 h. 1/2, deux sous-officiers du 7e, Gaffory et Cosse de la 8e Compagnie, se trouvaient sur les quais, au garage de l'Aviron.

Ils devisaient tranquillement, puis, pourquoi ? ils se chamaillèrent : après les paroles, les coups.

Les deux sous-officiers se bousculèrent, mais la poussée du sergent Gaffory fut brutale ; le sergent Cosse fut précipité d'une hauteur de 4 à 5 m. sur la berge des quais.

Quand on le releva, on constata que dans sa chute il s'était fait de nombreuses contusions, et qu'il s'était brisé la jambe droite.

M. le médecin-major Randon du 7e, appelé, a donné les soins au sous-officier Cosse.

Ponts et chaussées

Par décret du 3 septembre, M. Cournet, sous-ingénieur des Ponts et chaussées, faisant fonctions d'ingénieur à Gourdon, a été nommé ingénieur ordinaire de 3e classe du cadre spécial institué par l'article 7 de la loi du 24 décembre 1907, pour prendre rang à dater du 1er septembre 1910.

Service vicinal

Programme de 1910

Ont été définitivement admis au programme de 1910 les 5 projets concernant les chemins ci-après :

Chemin vicinal ordinaire n° 5 de Gourdon.

Chemin vicinal ordinaire n° 8 de Castelnau.

Chemin vicinal ordinaire n° 1 de Lavercantière.

Chemin vicinal ordinaire n° 5 de Gigouzac.

Chemin vicinal ordinaire n° 1 du Roc.

CHANGEMENT de DOMICILE

Le CABINET DE CONSULTATIONS de

M. MAURY

Chirurgien-Dentiste

Diplômé de la Faculté de Médecine de Paris
Lauréat de l'Ecole Dentaire de France

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

est transféré 8, RUE FÉNELON, en face la Halle.

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

NOS DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 5 Septembre midi.

Tirage d'obligations

Au tirage de la Ville de Paris 1898, le numéro 414.627 gagne 100.000 francs.

Le choléra n'est pas en France

Au ministère de l'intérieur on dément qu'un cas de choléra se soit déclaré parmi les pélerins espagnols de Lourdes.

Obsèques de M. Vandal

Les obsèques de M. Vandal, membre de l'Académie Française, ont été célébrées ce matin à Paris, en l'église St-Pierre-Chaillot. Aucun discours n'a été prononcé au cimetière.

M. Fallières en Savoie

M. Fallière a quitté Chambéry ce matin à 8 heures et est arrivé à Albertville à 9 heures 20 d'où il est reparti à 10 heures 15 pour Annecy où il est arrivé avant midi.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 6 septembre, 1 h. 17 s.

M. Fallières en Savoie

M. Fallières a quitté à 8 heures la préfecture d'Annecy et est arrivé à 9 heures 30 à St-Julien.

Il a été reçu par la municipalité et les autorités à l'Hôtel de Ville. Il est reparti à 10 heures pour Annemasse.

AGENCE FOURNIER.

Arrondissement de Cahors

Catus

Comice agricole. — Comme nous l'avions annoncé, à l'occasion de la fête locale qui avait, elle aussi, attiré une grande affluence, le Comice agricole a tenu son grand concours d'animaux reproducteurs dimanche 4 septembre. En voici le palmarès :

Espèce ovine. — Béliers (animaux présentés seuls) : 1er prix, à M. Laparra, à Calamane ; 2e, à M. Guillou, à Saint-Médard ; 3e, à M. Rigal, à Saint-Pierre la Feuille ; 4e, à M. Debrieu, à St-Médard ; 5e, à M. Louis Laur, à Pélacoy.

Béliers d'un an et au-dessus : 1er prix, à M. Laborie, à St-Denis-Catus ; 2e, à M. Alphonse Hugon, à Boissières ; 3e, à M. Perry, à Salvezou ; 4e, à M. Raynal, à Saint-Médard ; 5e, à M. Brugalière, à Lafage.

Brebis (agnelles) : 1er prix, à M. Louis Laur, à Pélacoy ; 2e, à M. Alphonse Hugon, à Boissières ; 3e, à M. Floirac, à St-Denis-Catus.

Brebis avec dents de lait : 1er prix, à M. Tournié, à Maxou ; 2e, à M. Alain Annès, à Saint-Pierre la Feuille ; 3e, à M. Rigal, à Saint-Pierre la Feuille ; 4e, à M. Bonnet, à Vitaterne ; 5e, à M. Hugon, à Boissières ; 6e, à M. Laparra, à Calamane.

Brebis adultes : 1er prix, à M. Alain Laborie, à Saint-Denis ; 2e, à M. Pierre Soulié, à Terrié ; 3e, à M. Annès, à St-Pierre la Feuille ; 4e, à M. Perry, à Salvézou ; 5e, à M. Brugalière, à St-Denis-Catus.

Espèce porcine. — Verrats : 1er prix, 20 fr. (réservé) ; 2e, 15 fr., M. Delpeyrou, à Salvézou ; 3e, 12 fr., M. Laur, à Pélacoy.

Truies pleines : 1er prix, à M. Laur, à Pélacoy ; 2e et 3e réservés.

Truies suitées : 1er prix, à M. Floirac, à Saint-Denis-Catus ; 2e, à M. Salgues, à Salvézou ; 3e, à M. Laborie, à St-Denis-Catus ; 4e, à M. Boyé, au Fauras.

Animaux de basse-cour, coqs et poules : 1er prix à Mme Edoux au Mas-de-Latour ; 2e prix, M. Ayot à Crayssac ; 3e, M. l'abbé Casson, à Ferrié.

Oies : 1er prix, M. Lauzu à Salvézou ; 2e et 3e réservés.

Lapins : 1er prix, M. Borie, à Salvezou ; 2e, M. Bonnet, à Vitaterne ; 3e, M. Labori, à Saint-Denis.

Sous la halle aux grains (superbement décorée pour le bal) eut lieu la distribution des récompenses.

La commission était présidée par MM. Rey, sénateur et Devès, présidents d'honneur du Comice

M. Rey fait la critique du concours et donne des conseils aux nombreux spectateurs qui l'écoutaient, pour parer aux inconvénients occasionnés par les perturbations atmosphériques. Il préconise au monde agricole l'élevage du bétail bien sélectionné dont l'achat est possible à tout le monde grâce au crédit agricole. Il explique le côté pratique de celui-ci et engage fortement le Comice à créer une caisse locale.

Enfin, pour favoriser le bien-être aux populations rurales, l'orateur met en évidence les bienfaits de la mutualité pour la retraite.

Frayssinet-le-Gélat

Acte de courage. — Vendredi matin, vers neuf heures, M. X..., brocanteur à Fumel, arrivait à notre foire, lorsque, rentré en ville, son cheval butta, prêt à tomber, et se releva tout à fait furieux.

M. Rémy Guyon, marchand forain à Catus, s'élança aussitôt à la bride du cheval qu'il maitrisa et put ainsi éviter des accidents probables.

Foire. — Notre foire du 2 septembre a été des plus importantes. En voici les principaux cours :

Foirail aux bestiaux. — Bœufs d'attelage. Les prix varient entre 900 et 1.100 fr. sur les gros attelages ; les bœufs moyens valent de 800 à 850 fr. ; les bouvillons, de 500 à 700 fr.

FEUILLETON DU Journal du Lot 135

LES RÉPROUVÉS

PAR GH. BERNARD-DEROSNE

XLIX

Un Ami dans le Besoin

— J'essayerai pour l'amour de mon mari.

— Il est donc très malade ?

— Oui, très malade. Il était déjà malade en quittant Paris, et il parait bien plus mal encore ce matin. Je n'aurais jamais cru avoir une si triste arrivée à Jocelyn's-Rock. Je réclame votre appui, Arthur. Vous m'avez promis d'être mon ami, et j'ai besoin de votre amitié. Il faut que je vous dise adieu maintenant, car il faut que j'aille m'assurer si Philippe est un peu mieux. Voulez-vous rester à diner avec nous, Arthur ?

Le jeune homme refusa cette invitation.

— Je vous serai plus utile ailleurs, Laure, dit-il. J'ai besoin de réfléchir avec calme sur cette affaire avant de décider comment je dois agir dans votre intérêt.

Il prit la main glacée de Lady Haughton dans les siennes et la serra tendrement.

— Que Dieu ait pitié de vous, Laure, si des vœux dépourvus d'égoïsme pouvaient vous aider, les miens sont pour vous.

Il s'en retourna à Shorncliffe, et s'enferma dans la petite pièce dont il avait fait son cabinet de travail. Il fit au crayon un mémorandum des particularités du certificat de mariage, et prit note du nom de la mariée Agathe Pickchove, et celui de l'église où le mariage avait eu lieu. L'église était Ste-Marguerite Westminter.

— Mon premier soin est de découvrir si le Philippe Jocelyn mentionné dans ce document est Philippe Jocelyn, Lord Haughton, se dit le jeune homme ; puis ensuite il faudra que je me renseigne sur la moralité de l'accusateur de Philippe Jocelyn.

L

La lettre de Marguerite

La vie paraissait bien vide à Austin, quand il revint à Londres un jour ou deux après que Marguerite eut quitté le Grand Cerf. Il raconta à sa mère que sa fiancée et lui s'étaient séparés ; mais il ne voulut pas en dire davantage.

— J'ai été cruellement désillusionné, ma bonne mère, et tout cela est plein d'amertume pour moi, dit-il.

Mme Austin ne se sentit pas le courage de faire d'autres questions.

— Je pense que je dois me trouver satisfaite, Clément, dit-elle. C'est pour moi comme si nous avions vécu ces derniers temps dans une atmosphère d'énigmes ; mais je puis encore trouver le moyen d'être contente, Clément, tant que je t'aurai avec moi.

Clément retourna à Londres. La vie semblait pour ainsi dire s'être éloignée de lui, et il éprouvait ce qu'éprouverait un vieillard qui aurait perdu les heureuses chances de la vie, l'espoir du bonheur domestique et d'un intérieur agréable, l'opportunité d'une carrière utile et d'un nom honoré, et qui n'a plus rien à faire qu'à attendre patiemment que le lent courant de son existence vide se jette dans cette mer sans fond qu'on appelle la mort.

— Je me sens si vieux, ma mère, disait-il parfois, je me sens si vieux.

Pour un homme dont la vie a été très occupée, il n'y a pas d'ennui plus insupportable que l'oisiveté.

Clément sentait cela et pourtant il n'avait pas assez de courage pour recommencer la vie, bien que des offres très séduisantes lui eussent été faites par les maisons de commerce les plus considérables dont les chefs étaient très desireux de s'emparer du caissier bien connu de MM. Dunbar et Balderby.

Le pauvre Clément ne pouvait encore surmonter sa peine.

Sa désillusion avait été trop cruelle, et il n'avait pas eu le courage de se mêler au contact des rudes gens d'affaires et de recommencer la vie.

Il gaspillait les jours et les heures à réfléchir tristement sur le passé.

Combien il avait été trompé, quel faible et malheureux fou il avait été, car il avait cru aussi fermement à la sincérité de Marguerite qu'il avait cru aux cieux bleus qui étaient au-dessus de lui.

A la fin, une pensée nouvelle traversa l'esprit de Clément, une pensée qui plaçait l'honorabilité de Marguerite sous un jour plus mauvais encore que celui où elle s'était révélée par son propre aveu.

Il ne pouvait y avoir qu'une raison dans le changement subit de ses sentiments pour Dunbar. Le millionnaire avait acheté son silence.

Cette jeune fille qui semblait la véritable incarnation de la pureté et de la candeur, avait son prix, peut-être, aussi bien que d'autres gens, et Dunbar s'était acquis le silence de la fille de sa victime

— C'était la connaissance intime de ce fait qui la faisait me fuir pendant cette nuit et crier qu'elle était une créature avilie, indigne d'être unie au sort d'un honnête homme. Oh ! Marguerite ! Marguerite ! La pauvreté doit, en effet, être une rude école, si elle vous a rendue coupable d'une pareille dégradation.

Plus Clément réfléchissait sur ce sujet, et plus il arrivait avec une certitude plus absolue à ce raisonnement que le silence de Marguerite avait été acheté ou assuré par la frayeur par Dunbar.

Il se pouvait que le banquier eut effrayé la malheureuse enfant par esprit et l'eût arrachée à l'homme qu'elle aimait, quelle aime encore peut-être, malgré ses dures paroles !

Clement ne pouvait croire complètement à l'avilissement de celle en qui il avait eu foi. Il allait et revenait sur le même terrain, essayant de découvrir certaine circonstance cachée, inutile de dire à quel point elle était invraisemblable, mais qui aurait pu justifier la conduite de Marguerite.

Parfois dans ses rêves il voyait un visage bien connu qui le regardait d'un air pensif et presque de reproches, puis une figure sombre qui lui était étrangère venait se placer entre lui et cette ombre gracieuse, et dissipait sa vision d'une main impitoyable.

A la fin, à force de revenir toujours sur le même sujet, et de plaider la cause de Marguerite contre la triste et cruelle évidence des faits, Clément commença à considérer l'innocence de la jeune fille comme une chose établie.

Il y avait fausseté et perfidie dans cette affaire, mais Marguerite n'était ni fausse ni perfide. Il y avait un mystère, et Dunbar était au fond de tout cela.

— Il semble que l'esprit de la victime ait voulu troubler nos existences, et nous appeler pour le venger, pensait Clément.

Il n'y aura pas de repos pour nous jusqu'à ce que le secret de l'acte commis dans le petit bois près de Winchester soit révélé au grand jour.

Cette pensée, qui assiégeait jour et nuit le cerveau de Clément, fit naître en lui une idée fixe. Avant de reprendre la tranquille routine de la vie, il se donna lui-même une tâche à accomplir, et cette tâche était la solution du mystère de Winchester.

Le lendemain même du jour où cette résolution avait pris une forme définie, Clement recevait une lettre de Marguerite.

La vue de cette écriture familière lui causa une sensation où se mêlaient la surprise et l'espérance, et ses mains éprouvèrent un léger tremblement alors qu'il déchira l'enveloppe.

Cette lettre était soigneusement et brièvement rédigée.

« Vous êtes un brave cœur, Monsieur Austin, écrivait Marguerite, et quoique vous ayez des raisons pour me mépriser, vous ne refuserez pas de recevoir mon témoignage en faveur de celui qui a été faussement soupçonné d'un crime terrible, et qui a besoin de justification. M. Dunbar n'est pas le meurtrier de mon père.

(*A suivre*).

Reproduction interdite aux journaux n'ayant pas de traité avec l'agence Havas.

Pour la boucherie, les prix varient entre 40 et 44 fr. les 50 kilos, suivant la qualité ; moutons de race de 45 à 50 fr. ; brebis avec couple, de 50 à 55 fr. ; moutons communs, de 28 à 32 fr. ; agneaux, de 16 à 18 fr. ; agnelets, de 10 à 12 fr., le tout la pièce.

Marché aux porcs. — Porcs de venue pour l'engrais, de 60 à 70 fr. ; jeunes porcs, de 20 à 35 fr. ; porcelets, de 10 à 15 fr. la pièce.

Marché à la volaille. — Dindes et dindons, de 8 à 12 fr. ; poulardes, de 6 à 7 fr. ; canards, de 5 à 6 fr. ; pintades, de 4,50 à 5,50 ; jeunes poulets, de 3 à 4 fr.; pigeons, de 1,50 à 2 fr. ; lapins domestiques, de 2,75 à 3 fr. la paire.

Gibier. — Gros lièvres de 6 à 7 fr. ; evreaux, de 3 à 4 fr. ; lapins de garenne de 2 à 3 fr. 50 ; perdreaux, de 1,75 à 2 fr., le tout la pièce.

A cette foire, les marchands forains ont fait de bonnes affaires, et le commerce local a été satisfait.

Cras

Série d'accidents. — M. Alithe Vinnac, entrepreneur de battages, se trouvait à Cras, mercredi dernier, et dépiquait, ce jour-là, chez M. Soulié, propriétaire au village de Cayrou.

Comme partout — et selon une très mauvaise habitude — des enfants entouraient la machine. A un moment donné, la courroie reliant la locomobile au batteur prit les cheveux de la petite Bonhomme, âgée de 8 ans. M. Alagnon, voyant le danger couru par la fillette, s'empressa de faire tomber la courroie. Grâce au sang-froid et à la présence d'esprit de M. Alagnon, un grand malheur a pu être évité. Mais malheureusement la courroie en glissant du volant tomba sur le petit Soulié. Ce dernier, projeté à terre, se fit des blessures assez graves ; il se fractura une jambe.

— Dans la même journée, et toujours en procédant au dépiquage, un ouvrier maladroit, occupé à prendre la paille et muni à cet effet d'une fourche en fer, a piqué assez profondément le pied au nommé Justin Albarel.

M. le docteur Jardel, de Lauzès, appelé, a donné ses soins aux blessés.

Cabrerets

Accident. — M. Germain Vinel, de Saint-Cirq-Lapopie, qui travaillait au pont de Cabrerets, est tombé de trois mètres de hauteur et s'est grièvement blessé en plusieurs endroits.

Le docteur Couzy lui a prodigué ses soins. Son état est grave et nécessitera plusieurs mois de repos.

Luzech

Commission d'assistance. — La commission cantonale d'assistance aux vieillards s'est réunie dimanche dernier, à la mairie de Luzech, sous la présidence de M. Lugan, maire.

Elle a rejeté, comme mal fondée, la demande de Mme veuve C..., dont les enfants peuvent aisément subvenir à ses besoins.

Passage de troupes. — A l'occasion des manœuvres d'automne de la 65e brigade d'infanterie, le 7e régiment de ligne, une batterie d'artillerie et un escadron de cavalerie cantonneront à Luzech le 13 et 14 septembre prochains.

L'effectif comprendra 90 officiers, 2.400 hommes de troupe et 300 chevaux.

Grande fête locale. — Notre fête locale annuelle aura lieu les jeudi 8 et mercredi 9 septembre prochains.

Voici le programme dressé par les organisateurs :

Le mercredi 7, la fête sera annoncée, à 8 heures du soir, par des salves d'artillerie ; à 8 heures et demie, une brillante retraite aux flambeaux, organisée avec le concours de la fanfare locale, suivra les principales rues de la ville.

Jeudi 8 septembre, dans la matinée, salves d'artillerie et promenade de la musique en ville. Le soir, à partir de 2 heures, jeux nautiques sur le Lot, mât de beaupré, course aux canards, course aux bateaux, assaut du tonneau ; à 4 heures, grande bataille de confetti, place du Canal ; à 4 heures et demi, bal de jour ; à 8 heures et demie, brillant feu d'artifice, illuminations électriques ; à 10 heures, bal de nuit.

Vendredi 9 septembre, à 2 heures du soir, jeux divers, course aux valises, course aux grenouilles, course à trois pieds (garçons), course aux œufs (fillettes), course à pied avec primes de 10 fr., 5 fr. et 3 fr. ; à 5 heures, grand concert donné par la société musicale les Enfants de Luzech ; à 8 heures, superbe fête vénitienne sur le Lot, embrasement du pont et des berges, illumination de petits bateaux, grand concert donné sur l'Uxellodunum par la société musicale et l'orphéon, départ du ballon ; un bal de nuit clôturera la fête.

Comme toujours, le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

Prayssac

Election au Conseil d'arrondissement. — Une élection au Conseil d'arrondissement va avoir lieu dans notre canton pour pourvoir au remplacement de M. le docteur Rouma élu conseiller général.

Tout récemment, un congrès de maires, de conseillers municipaux républicains et des délégués des comités républicains du canton s'est réuni pour désigner le candidat à cette élection.

M. le docteur Pénel, maire de Prayssac, fut désigné.

A la suite de certaines protestations M. le docteur Pénel a adressé à M. le docteur Rouma, la lettre suivante, qu'on nous prie d'insérer :

« Mon cher ami,

« Il me revient de divers côtés que l'on reproche au congrès de Puy-l'Evêque où ma candidature a été proclamée de s'être réuni trop précipitamment. Plusieurs personnalités du canton désireuses d'y prendre part pour faire valoir leurs droits à une désignation du parti républicain déclarent n'avoir pu s'y rendre et élèvent des protestations dont je ne veux pas apprécier la valeur.

« Dans ces conditions et pour montrer à quel point je suis soucieux de la bonne entente républicaine, je vous serais reconnaissant de bien vouloir convoquer à nouveau le congrès, en donnant à cette convocation la plus large publicité possible et en s'adressant à tous les conseillers municipaux du canton et aux bureaux des comités républicains.

« Il importe avant tout que l'union des républicains, cimentée en avril et en juillet derniers, s'affirme une fois de plus dans le canton de Puy-l'Evêque, à l'occasion de cette nouvelle élection.

« Docteur PÉNEL. »

Vire

Grave accident. — Un affreux accident est arrivé au régisseur du domaine de Mme Delard, au Cayrou, commune de Grézels.

Il se trouvait, dimanche après midi, sur la place de l'église de Grézels, en compagnie d'un domestique de la propriété. Celui-ci laissa tomber un fusil chargé qu'il avait sur l'épaule : les deux coups, partis en même temps, ont enlevé à peu près complètement le mollet du régisseur.

M. le docteur Delbreil, qui a soigné la plaie, ne peut se prononcer sur la gravité de la blessure.

Arrondissement de Figeac

Cajarc

Vagabondage. — Vendredi soir, la gendarmerie de Cajarc a mis en état d'arrestation le nommé François Rouby, scieur de long, âgé de 56 ans, sans domicile fixe, pour mendicité et vagabondage.

Rouby a été conduit, samedi matin, sous bonne escorte, devant M. le procureur de la République de Figeac.

Figeac

Empoisonnement de la rivière. — Un nouveau cas d'empoisonnement par la coque du Levant de notre rivière le Célé, a été accompli dans la journée de samedi entre le pont Gambetta et le pont du Gua, on y voyait une grande quantité de poissons qui nageaient à la surface.

Une instruction est actuellement ouverte par M. Jammet, juge suppléant faisant fonctions de juge d'instruction, au sujet de ces empoisonnements.

Nous espérons que les coupables ne tarderont pas à être découverts.

Festival. — L'harmonie les Artisans réunis et la Société des tambours et clairons, au nombre de 70 exécutants se rendront le dimanche 11 septembre courant au concours-festival de Decazeville organisé à l'occasion des grandes fêtes annuelles.

Au palais. — Jeudi le tribunal correctionnel en audience de flagrant délit, a confirmé le mandat de dépôt décerné contre le nommé Bafonne, né à Suez (Egypte), surveillé comme anarchiste.

Commencement d'incendie. — Dans la soirée de dimanche, un commencement d'incendie s'est déclaré dans un appartement de l'hôtel Malbec, rue Séguier. Une lampe avait mis le feu à un lit, dans lequel était couché un pensionnaire de cet établissement. Le personnel de la maison, ayant aperçu les flammes, a dû prévenir à la hâte celui-ci qui a pu s'enfuir sain et sauf.

Les dégâts sont assez sérieux.

Bagnac

La foire. — Notre foire du 3 septembre a été bonne. Les divers marchés étaient bien approvisionnés. Au forail des bœufs, les transactions étaient un peu lentes, mais les cours sont restés les mêmes que précédemment.

Les veaux ont été payés de 1 fr. à 1,15 le kilo, selon qualité. Les cours sur les moutons n'ont pas varié. Les cochons destinés aux expéditions pour la charcuterie ont valu de 55 à 58 fr. les 50 kilos.

St-Cirgues

Fête locale des 10, 11 et 12 septembre. — Samedi soir, retraite aux flambeaux, tour de ville en musique.

Dimanche, à six heures du matin, bombes pour annoncer la fête. Réveil en fanfare ; à huit heures, aubades aux autorités municipales ; à dix heures, messe en musique, distribution de bouquets, bal public.

De deux à quatre heures, concours de fumeurs, course en sac, concours de grimaces, course aux œufs et aux grenouilles, jeu de la ficelle, jeux de la cruche et du baquet, bal public.

Grande cavalcade comique.

A cinq heures et demie, grande course vélocipédique ; à six heures, départ du ballon aérolithe ; à sept heures, bataille de confetti ; à neuf heures brillants feux d'artifice.

Lundi, réveil en musique, attractions diverses, bal d'adieux.

Le meilleur accueil est réservé aux étrangers.

La commission décline toute responsabilité en cas d'accidents.

St-Céré

La fête locale. — Les grandes fêtes des 17, 18 et 19 septembre, organisées sous le patronage du conseil municipal, auront, cette année, un éclat tout particulier, grâce au concours de la Cantalienne (société de gymnastique), la Philharmonique d'Aurillac, l'Union musicale de Saint-Céré. En voici le programme :

Samedi 17, à cinq heures, annonce de la fête par les musiques de la ville ; à neuf heures, retraite aux flambeaux par l'Union musicale (tambours et clairons).

Dimanche 18, à six heures, réveil en fanfare ; de dix heures à midi, réception des sociétés à la gare, entrée en musique et grand défilé de toutes les sociétés ; à trois heures, exercices de gymnastique, mouvements d'ensemble par la Cantalienne ; à cinq heures et demie, concert par la Philharmonique ; à huit heures et demie, pyramides lumineuses, exécution d'un morceau d'ensemble par toutes les sociétés ; à neuf heures, illumination générale, bals dans les différents quartiers de la ville, feux d'artifice, embrasement des tours de Saint-Laurent.

Lundi 19, aubades, tour de ville en musique ; de deux à cinq heures, jeux, concours d'entravées, courses en sac, courses aux ânes, aux grenouilles, jeux de la poêle, de la cruche, courses de bicyclettes (primes en espèce) ; à cinq heures et demie, concert par l'Union musicale, bal place de l'Hôtel-de-Ville, grande farandole.

Un programme détaillé avec les heures et l'emplacement des jeux et attractions sera publié le jour de la fête.

Abattoir. — Il a été abattu pendant le mois d'Août : 5 bœufs, 1 taureau, 127 veaux, 21 moutons, 44 agneaux, 24 porcs, qui ont produit 11.630 kilos de viande nette.

Etat civil du mois d'août. — Naissances : Quatre garçons, deux filles.

Décès : Françoise Cassan, 86 ans rue du Mazel. — Louis Bru, 48 ans à l'hospice. — Louis Fraysse, 31 ans, rue de Lolier. — François Vazeneuve, 76 ans, rue Faidherbe. — Marie Pompidou, 72 ans, faubourg Lascabanes. — Pierre Teulade, 64 ans, aux Tuileries. — Jacques Causse, 52 ans, quai des Récollets.

Mariages : Louis Thanui, et Marie Joffre. — Emile Rhodes, et Magdeleine Caussil. — François Girma, et Marie Saint-Chamant.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Grave accident. — Pendant que le personnel de l'hospice de notre ville était occupé à dépiquer le blé des propriétés de cet établissement, une dizaine d'enfants du voisinage prenaient plaisir à s'ébattre sur les tas de paille provenant du dépiquage.

A un moment donné, on entendit un cri terrible poussé par le jeune Courtiol. On accourut de toutes parts au secours du malheureux enfant, qui venait de sauter sur un tas de paille où avait été oubliée une fourche.

Le jeune Courtiol a eu une jambe transpercée par les pointes de la fourche.

La blessure, quoique grave, ne met pas néanmoins les jours de l'enfant en danger.

Passage des troupes. — Samedi, notre petite ville avait tout l'air d'une garnison.

Un détachement, composé de 47 hommes et de 65 chevaux, du 21e chasseurs, en garnison à Limoges, sont arrivés à Gourdon.

Ils ont passé la journée ici et ont été logés chez l'habitant.

Ils sont repartis dimanche matin par le train de 7 h. 15.

Tribunal correctionnel. — Audience du 3 septembre :

Trois disciples de Saint-Hubert sont condamnés à 50 fr. d'amende, aux dépens et à la confiscation du fusil pour chasse en temps prohibé.

— Barras, de Payrignac, en état d'ébriété il est vrai, a battu sa femme et l'a menacée de son revolver.

Le tribunal tenant compte de ses bons antécédents ne le condamne qu'à 16 fr. d'amende avec le bénéfice de la loi de sursis, et prononce la consfication de l'arme.

— Le tribunal prononce la saisie d'un sac contenant des écrevisses n'ayant pas les dimensions règlementaires, saisies par les gendarmes de Salviac.

Martel

Cours d'agriculture. — M. le ministre de l'instruction publique a approuvé la création, à l'école primaire supérieure de garçons de Martel, de deux heures supplémentaires d'enseignement de l'agriculture au taux de 100 francs l'heure.

Souillac

Nous sommes heureux d'annoncer que la Commission spéciale de répartitions des fonds du pari mutuel affectés aux travaux communaux d'adduction d'eau potable, a pris en considération le projet complémentaire présenté par la commune de Souillac.

Ce secours alloué est fixé à 45 0/0 des dépenses qui seront réellement faites dans les limites du maximum des nouvelles dépenses admises, maximum qui a été limité à 4.944 francs.

St-Germain

Cheval emballé. — Dimanche matin le sieur Francoual de Lazières, ayant laissé stationner seul son jeune cheval attelé à une jardinière devant la boulangerie Admirat pendant qu'il entrait dans le magasin, l'animal ayant eu peur du tambour que battait le crieur public à la sortie de la première messe, s'est emballé et a parcouru à une allure désordonnée la principale avenue en suivant la route de St-Germain à Labastide.

Heureusement que le frein de la jardinière était serré à fond et qu'après quelques instants de cette course échevelée le cheval a ralenti sa course de lui-même ce qui a permis au propriétaire de le rattraper.

Aucun accident à signaler.

La voiture ni le cheval n'ont eu aucun mal.

Vayrac

Fête locale. — Nous sommes heureux d'apprendre que, pour donner plus d'éclat à notre fête, qui aura lieu le 25 courant, le comité d'organisation s'est assuré le concours de la Société de gymnastique la Gaillarde, de Brive.

Une grande course de bicyclettes est également organisée pour le soir, à 3 heures. Les engagements sont d'ores et déjà reçus par M. Labouret, cycles, à Vayrac. Le droit d'inscription est fixé à 1 franc.

Les trois prix suivants seront distribués : 1er, 30 fr. ; 2e, 15 fr. ; 3e, 5 francs.

La course, 10 kilomètres environ, sera inter-régionale. Les inscriptions seront closes le samedi 24 courant, à midi.

OBÈSES

Assurez la régularité des fonctions digestives en prenant tous les 2 ou 3 jours un GRAIN DE VALS avant le repas du soir.

Chronique agricole

L'origine de nos fruits

Les fruits que nous mangeons en Europe y ont été importés à des époques remontant quelquefois aux temps préhistoriques. Le vent, les oiseaux et l'homme ont transporté au loin les graines des plantes et propagé ainsi les plantes elles-mêmes.

On estime qu'une plante est originaire d'un pays quand elle y croît « à l'état sauvage », sans aucune culture de la part de l'homme.

La fraise des bois que l'on trouve dans presque toutes les contrées y est spontanée, mais les belles espèces qui sont cultivées chez nous proviennent ordinairement du fraisier de Virginie, introduit en Angleterre en 1629, et du fraisier du Chili, importé en France en 1715.

La framboise, qui est originaire de l'Europe tempérée, est également spontanée en Asie.

L'abricot, que l'on a cru longtemps un produit d'Arménie, nous vient de la Chine. Il figurait il y a deux mille ans, sur les tables des Grecs et des Romains.

La pêche, qu'ils connurent en même temps, passait pour venir de la Perse. Mais à une époque très reculée, elle était déjà appréciée des Chinois. C'est la Chine qui lui a été assignée comme patrie par l'illustre botaniste A. de Candolle.

Le brugnon croît spontanément en Chine.

La cerise, la fameuse cerise de Montmorency, est issue du griottier, qui est né sur les bords de la mer Caspienne.

Les bigarreaux et les merises sont issus du cerisier des oiseaux, spontané en Asie.

La prune possède environ 300 variétés cultivées provenant de deux espèces sauvages originaires du Caucase et de la Turquie d'Europe.

La poire qui compte tant de variétés est un fruit de nos pays ; elle est issue du poirier commun que l'on rencontre à l'état sauvage dans toute l'Europe tempérée et aussi dans l'Asie occidentale.

Le coing est originaire du Caucase et de la région caspienne.

La pomme est l'un des fruits les plus anciennement connus, car les peuplade préhistoriques en consommaient de grandes quantités. Elle a pour souche le pommier ordinaire que l'on trouve à l'état sauvage dans toute l'Europe, le Caucase, la région pontique et la Perse.

L'amande, qui appartient au même genre que la pêche, est originaire de la Perse, du Turkestan et de l'Algérie.

La figue a une origine incertaine ; on croit qu'elle est venue de la Syrie.

Le raisin est cultivé depuis une si haute antiquité que sa véritable patrie est inconnue ; il n'est pas certain, en effet, que les vignes qu'on trouve un peu partout à l'état sauvage ne proviennent pas de graines transportées par les oiseaux. En tout cas, la vigne paraît spontanée dans l'Europe méridionale, l'Algérie, le Maroc et l'Asie occidentale.

La groseille à maquereaux est originaire de l'Europe tempérée, du Caucase, de l'Himalaya et de l'Atlas.

La groseille à grappes se trouve à l'état sauvage en Europe, en Russie, dans le Caucase, la Mandchourie, le Japon et l'Amérique du Nord.

Le cassis croît spontanément en Europe, dans l'Himalaya et au Japon.

La noix est originaire de la région caucasienne, de la Perse et du nord de l'Inde.

L'orangé et la mandarine proviendraient de la Chine méridionale et de la Cochinchine. Elles auraient été introduites en Europe au XIVe siècle.

Enfin le citron, qui est originaire de l'Inde, a été importé en Italie vers le IIIe ou IVe siècle.

Bibliographie

Une émotionnante cérémonie patriotique a eu lieu, le 1er septembre, à Floing, près Sedan, en commémoration des victimes de la guerre de 1870, et, en particulier, de ces héroïques cavaliers qui « chargèrent » désespérément jusqu'à la fin les troupes allemandes, arrachant à Guillaume Ier ce cri d'admiration : « Ah ! les braves gens ! » Et c'est ce nom qu'on a donné au monument érigé en leur honneur. Les *Annales* évoquent longuement, cette semaine, le souvenir de cet épisode aussi glorieux que douloureux. Il faut y lire le vibrant récit des frères Margueritte sur ces charges suprêmes, où leur père trouva la mort, que d'autres articles et de nombreuses illustrations font revivre de la plus impressionnante façon. Dans le même numéro, signalons encore : de très belles pages signées Brieux, Paul Deschanel, Jean Bertheroy, etc ; de savoureuses chroniques d'Yvonne Sarcey, Ernest-Charles, Jules Bois, Max de Nansouty, Chrysale, etc. ; des poèmes de Jean Aicard, Auguste Dorchain, Jean Canora, etc. ; enfin, une curieuse page oubliée de Jean Jacques Rousseau sur Chambéry et la Savoie, toute d'actualité au moment où le président de la République va inaugurer son nouveau monument.

En vente partout. Le numéro : 25 centimes.

PARMENTIER
PARIS, 37, Rue des Mathurins
ianos, Lutherie, Partitions et
" TOUT tout ce qui concerne la MUSIQUE "
CATALOGUE FRANCO CONTRE 0 FR. 10 CENTIMES

A ALBI
Péril en la demeure

C'est sans s'en douter le moins du monde qu'on tombe victime des poisons uriques que les reins n'ont plus la force d'éliminer.

M. B. Ferrand, 4, rue St-Martin, à Albi, nous dit : « Les premières atteintes de rhumatisme articulaire, que j'ai ressenties dans les poignets puis dans les jambes datent de huit ans. Le mal s'aggrava rapidement. Cloué au lit pendant six mois, je parvins difficilement à me rétablir. A peine rétabli d'ailleurs, je m'alitais de nouveau et restais encore immobilisé pendant des mois. Voilà la vie lamentable que je menais, dormant à peine et en proie au plus profond découragement. J'avais de violents maux de tête, ma vue était troublée, plus d'appétit, mes digestions étaient mauvaises et les urines, chargées, déposaient. Au bout de huit jours de traitement par les Pilules Foster, les douleurs étaient très atténuées, surtout la nuit et je n'étais plus fatigué en me levant. L'espoir de guérir me fit persévérer pendant un mois. Il y a maintenant trois ans que votre remède m'a guéri. Depuis, j'ai bon appétit et ces rhumatismes qui m'étaient survenus à la suite d'excès de fatigue, n'ont plus reparu. »

Toutes pharmacies en général. (Exigez la signature « James Foster »). 3 fr. 50 la boîte, 19 fr. les six ou franco contre mandat : Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. 17.

LA HERNIE
et les
Déplacements des Organes

La **HERNIE** est une infirmité gênante et douloureuse qui, mal contenue, peut entraîner des complications graves, souvent de nature à mettre en danger la vie des personnes qui en sont atteintes.

La première des précautions à prendre pour éviter tous ces dangers, c'est de *choisir un* **Bandage** *bien approprié à la nature de la Hernie* et de l'appliquer convenablement.

Aussi les Hernieux torturés par de *mauvais Bandages* appliqués sans discernement, ou découragés par les promesses charlatanesques des spécialistes qui les exploitent, ont-ils intérêt à n'accorder leur confiance qu'à des maisons sérieuses où ils pourront trouver sur place, parmi un stock important de bandages de tous modèles, celui qui conviendra le mieux à la nature de leur affection.

C'est pourquoi nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qui souffrent de **Hernies, Efforts, Descentes,** etc., etc., qu'ils trouveront à la :

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge
Boulevard Gambetta. — CAHORS

un grand choix de **Bandages, Ceintures ventrières, Ceintures de grossesse** et d'**appareils perfectionnés** pour le soulagement immédiat et la guérison absolue et définitive de leur infirmité. (Hernies, maladies de matrice, déplacement des organes, varices).

Horlogerie de précision - Bijouterie
Magasin de confiance
P. VERDIER
Ancien Elève de l'Ecole Nationale d'Horlogerie
67, BOULEVARD GAMBETTA — CAHORS
Corbeilles de mariages, Orfèvrerie Christofle
Chronomètres VERDIER
SEUL DÉPOSITAIRE DE LA MONTRE *Justi*
justement réputée pour sa précision
et son bon marché (Marque française)
Bronzes d'art, terres cuites, Sèvres fantaisie, Diamants, Pierres fines, Perles, Antiquités.
On exécute tous bijoux sur plan et devis
Articles de grand luxe pour fumeur
Atelier spécial pour la réparation de la montre et des bijoux
A Cahors, Boulevard Gambetta
en face l'Hôtel des Ambassadeurs

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 septembre.

Bien que Londres se soit montré très ferme, notre marché montre quelque irrégularité après la cotation des premiers cours.

La Rente française est ferme à 97,70.

Les fonds étrangers sont en hausse : le 3 0/0 1891 à 78,90, le 1896 à 77,15, le 5 0/0 1906 à 105,80 et le Consolidé à 94,65.

L'Extérieure se traite à 95,25, le Portugais, 67,15 et le Turc 94,70.

Nos sociétés de Crédit se négocient : la Banque de Paris à 1808 et le Crédit Lyonnais 1456.

L'action Minas Pedrazzini du nominal de 10 dollars (51 fr. 50) est ferme à 130.

La Minas Mercédès, filiale de la Minas Pedrazzini, cote 53.

Les obligations 6 0/0 or première hypothèque de la Mexican Union Railway sont bien tenues à 460.

LA PHOSPHIODE
est le **Reconstituant** et le **Dépuratif** le plus énergique
Grande Pharmacie de la CROIX-ROUGE, Cahors
(Voir aux annonces)

MARCHÉ DE LA VILLETTE

Lundi 5 septembre 1910

ESPÈCES	ENTRÉES DIRECTES au Marché	ENTRÉES DIRECTES à l'abattoir	RENVOI	PRIX PAR 1/2 KILOG. (Les porcs se cotent au 50 k. poids vif.) 1re qualité	2e qualité	3e qualité
Bœufs.....	2.921			0,82	0,80	0,72
Vaches.....	1.501	706	380	0,84	0,75	0,65
Taureaux...	345			0,70	0,68	0,62
Veaux.....	1.665	2.042	203	1,08	1,05	1,00
Moutons....	19.620	10.092	1.422	1,00	0,95	0,92
Porcs.....	4.660	1.140	»	0,60	0,58	0,56

OBSERVATIONS. — Vente difficile sur les bœufs, veaux et moutons, facile sur les porcs.

Les provenances du Lot, du Lot-et-Garonne, Aveyron et Cantal ne peuvent être classées qu'en deuxième et troisième qualités.

Chemin de Fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ du Limousin et du Berry pour Paris-Austerlitz les 7 et 30 Septembre 1910.

Des trains spéciaux à prix réduits comprenant uniquement des voitures de 3e classe seront mis en marche les 7 et 30 Septembre 1910 sur Paris-Auterlitz et dans lesquels auront acces les voyageurs en provenance des sections désignées ci-après :

PRIX DES PLACES (*Aller et Retour*)

Bretenoux-Biars, Puybrun, Vayrac et St-Denis-près-Martel..	31 f. 10
Les Quatre-Routes, Terrasson, Hautefort, Montagnac-Saint-Hippolyte, Estivaux, Vignols-Saint-Solve, (*et stations intermédiaires*)	29 f. 10
Marthon, Thiviers, (*et stations intermédiaires*).....	27 f. 10
Ussel, Mas-d'Artiges, Rosiers-d'Egletons, Meymac, Eymoutiers, Vigeois, Magnac-Vicq, Pompadour, Champsiaux, La Coquille, Chazelles, Saint-Brice-sur-Vienne, Saint-Junien, (*et stations intermédiaires*).....	26 f 10
Clairavaux, Cressat, Sainte-Feyre, Bourganeuf, Bussy-Varache, Glanges, Saint-Sulpice-Laurière, La Brionne, La Meyze, Lafarge, Saint-Victurnien, Magnac-Laval, Droux, Lathus, (*et stations intermédiaires*)	23 f. 10
Parsac-Gouzon, Saint-Marien, Guéret, Nouziers-la Forêt, La Chapelle-Balloüe, Bersac, Château-Ponsac, Forgevieille, Montmorillon, Ingrandes-Mérigny, Tournon-Saint-Martin, (*et stations intermédiaires*).....	20 f. 10
Aigurande, Saint-Saturnin, Champillet Urciers, La Châtre, Saint-Sébastien, Argenton, Le Blanc, Flèré-la-Rivière, Clion-sur-Indre, (*et stations intermédiaires*).....	18 f. 10
Nohant-Vicq, Chabenet, Palluau-Saint-Genou, Châteauroux, (*et stations intermédiaires*).....	17 f 10
Saint-Florent, Montierchaume, Reuilly (*et stations intermédiaires*).....	16 f 10
Chéry-Lury, Vierzon, Thénioux (*et stations intermédiaires*).....	15 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, *d'une part*, à Paris, à l'Agence des Trains du Limousin, 30, rue du Bac, et *d'autre part*, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 3 jours au moins avant le départ de ces trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Retour individuel par tous les trains du service ordinaire dans un delai de 90 jours à compter du jour du départ.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

Trains spéciaux à prix réduits organisés au départ de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 3, 10, 17 et 24 Septembre et 1er Octobre 1910.

Des trains spéciaux à prix réduits comprenant uniquement des voitures de 3e classe, seront mis en marche les 3, 10, 17 et 24 Septembre et 1er Octobre 1910, au départ de Neussargues et de Vic-sur-Cère pour Paris-Austerlitz et dans lesquels auront accès les voyageurs en provenance des gares des sections désignées ci-après :

Le retour individuel des voyageurs qui utiliseront ces trains spéciaux pourra s'effectuer par tous les trains du service ordinaire dans un délai de 90 jours à compter du jour du départ.

PRIX DES PLACES (*aller et retour*)

Gares comprises entre Figeac (inclus) et La Capelle-Viescamp (inclus).....	32 f. 10
Gares comprises entre Arvant (inclus) et St-Denis-près-Martel (inclus).....	31 f 10
Gares comprises entre Ste-Anastasie (inclus) et Condat-St-Amandin (inclus).....	29 f. 10
Gares comprises entre Nieudan-St-Victor (inclus) et Vendes (inclus).....	28 f. 10
Gares comprises entre Largnac (inclus) et Savennes-St-Etienne-aux-Clos (inclus) Riom-ès-Montagnes (inclus) et Bort....	27 f 10
Gares comprises entre Bourgeade (inclus) et Giat (inclus) Le Mont-Dore (inclus) et Laqueuille (inclus), Sornac-St-Remy, Ussel et Les Rosiers d'Egletons (inclus) et Eygurande-Merlines.....	26 f 10
Gares comprises entre Clermont-Ferrand (inclus) et La Miouze-Rochefort (inclus).....	25 f 10
Gares comprises entre Charbonnières-les-Varennes (inclus) et Lapeyrouse (inclus), Letrade (inclus) et Auzances (inclus)..	23 f. 10

La délivrance des billets aura lieu, *d'une part*, à Paris, à l'Agence des Trains Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais, et, *d'autre part*, aux gares de départ. Elle commencera à ces gares 3 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilos de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

AMELIORATION DES RELATIONS
ENTRE
Paris Quai d'Orsay et Barcelone

Dans le but de donner tout le confort desirable aux voyageurs circulant entre Paris et Barcelone, viâ Toulouse, les Compagnies d'Orleaus, du Midi et des Wagons Lits viennent de prolonger jusqu'à la frontière espagnole le wagon-lits qui circulait entre Paris et Toulouse au train partant du Quai d'Orsay à 8 h. 35 soir (arrivée à Port-Bou à 3 h. 20 du soir et à Barcelone à 7 h. 26 du soir). Dans le sens inverse, le wagon-lits partira de Cerbère à 2 h. 7 soir (départ de Barcelone à 9 h. 40 matin) pour arriver au Quai d'Orsay à 8 h. 56 matin.

En outre de ce wagon lits, il existe aux mêmes trains entre Paris et la frontière espagnole des voitures directes de 1re et 2e classes, du dernier modèle.

Relations rapides et directes
Paris-Quai-d'Orsay, Neussargues et St-Flour viâ Bort-Neussargues

La Compagnie d'Orléans a organisé plusieurs services directs quotidiens comportant des voitures de 1re, 2e et 3e classes entre Paris-Quai d'Orsay et St-Flour, viâ Bort-Neussargues.

Ce service assure le trajet dans les meilleures conditions de rapidité et fonctionne :

Au départ de Paris aux trains partant à 8 h. 31 matin (jusqu'au 5 Septembre et 8 h. 20 matin à partir du 6 Septembre) et 8 h 52 soir pour arriver respectivement à St-Flour à 8 h. 16 soir et 7 h 47 matin.

Au départ de St-Flour, aux trains partant à midi et à 6 h. 50 soir pour arriver respectivement à Paris-Quai d'Orsay à 11 h. 7 soir et 6 h. 22 matin.

Compartiments-couchettes pour les trajets de nuit.

NOTA. — Certaines des dispositines ci-dessus seront modifiées à partir du 20 Septembre 1910.

ON DEMANDE DES VOYAGEURS
pour le placement de nombreux petits articles nouveaux, utiles à tous. Beaux bénéfices à faire partout. S'adresser à Monsieur Bréhon x, industriel, 7, rue Mouraud, Paris, qui enverra franco de suite le tarif prix de gros.

PRÊT Argent sur signature. Long terme. Discrétion. SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE, 83, rue Lafayette, Paris (30e année). — Ne pas confondre.

Le propriétaire-gérant: A. COUESLANT

LIBRAIRIE PIERRE LAFITTE & Cie
90, Avenue des Champs-Élysées, et 9, Avenue de l'Opéra, :: PARIS

ŒUVRES COMPLÈTES ILLUSTRÉES DE Edmond Rostand
de l'Académie Française

CYRANO DE BERGERAC
LES ROMANESQUES
L'AIGLON, LA SAMARITAINE, CHANTECLER
LA PRINCESSE LOINTAINE
LE BOIS SACRÉ, LES MUSARDISES

0 fr. 60 Le fascicule hebdomadaire paraissant actuellement tous les jeudis.

L'ouvrage sera complet en 70 fascicules formant sept magnifiques volumes brochés ou reliés.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION

40 Frs au lieu de 42, en 7 volumes brochés. Livrables à leur achèvement (payables 5 frs par mois).

64 Frs en 7 volumes reliés. Demi chagrin rouge ou vert. Fers spéciaux de Grasset (payables 8 frs par mois).

AU COMPTANT 5 0/0 D'ESCOMPTE

Abnt en fascicules livrés chaque semaine à domicile : **46 fr.** payables comptant

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je, soussigné, déclare souscrire à l'édition des **Œuvres Complètes Illustrées d'Edmond Rostand,** en 7 volumes, *brochés au prix de* 40 Frs; *reliés au prix de* 64 Frs, *payables* _____, *en abonnement aux fascicules au prix de* 46 Frs, *payables comptant.*

Ci-joint la somme de _____

Nom _____
Profession _____
Domicile _____

Signature :

Détacher le Bulletin de Souscription et l'adresser à M. le Directeur du *Journal du Lot*

Confiez tous vos achats; Confiez la préparation de vos ordonnances, à la

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

qui se recommande à tous par la qualité irréprochable de ses produits, par ses prix sensationnels de bon marché.

La plus importante Pharmacie de toute la région
LA MIEUX APPROVISIONNÉE
LA MIEUX ORGANISÉE
Vend LE MEILLEUR MARCHÉ

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1re classe
Diplômé de l'Ecole Supérieure de Pharmacie de Paris
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot
Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS — Boulevard Gambetta, en face le Théâtre

L'HUILE DE FOIE DE MORUE

jouit d'une réputation très ancienne comme médicament dépuratif et reconstituant ; mais comme elle est ***d'un goût désagréable*** et d'une digestion difficile,

Les médecins la remplacent l'été et l'hiver chez les enfants et les grandes personnes par la :

PHOSPHIODE

à l'Extrait d'Huile de Foie de Morue iodé et biphosphaté
pour le traitement et la guérison des :
Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants
Rhumatismes, Engorgements ganglionaires,
Toux opiniâtre, Furoncles, etc.
Prix du flacon.... 3,50 ; Le litre..... 6 fr.

La PHOSPHIODE et le Corps médical
ATTESTATION d'un Médecin de la Faculté de Paris

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans » contredit la PHOSPHIODE. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée » des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.
« Chaque flacon de PHOSPHIODE renferme les principes dépuratifs et » fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à » du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.
» La PHOSPHIODE fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements » ganglionaires, fortifie les os.
» C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.
» Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.
» Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites » aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.
» Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les » bronches.

Docteur ORTEL,
de la Faculté de Médecine de Paris, 2, Boulevard Ornano, Paris.

Laboratoire de la PHOSPHIODE
et des Produits pharmaceutiques de la CROIX-ROUGE. — CAHORS
Dépôt dans toutes les Pharmacies

Publié sous les Auspices de la SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

ONÉSIME RECLUS **Atlas Pittoresque de la France**

12.000 Gravures - 450 Cartes.

PRIX A FORFAIT jusqu'au 31 MARS 1911 : 132f. l'Ex. broché. 147f. relié.

3.300 textes. 12.000 légendes.

Prospectus-Spécimen chez ATTINGER Frères, édit., 2, rue Antoine-Dubois, PARIS

(SERVICE D'ETE 1910)

De Paris à Toulouse par Cahors

	739 OMNIBUS 1re, 2e, 3e class.	3 RAPIDE 1re classe	121 RAPIDE	23 EXPRESS 1re classe.	35 DIRECT 1re, 2e, 3e classe	1125 OMNIBUS 1re, 2e, 3e classes
PARIS (Orsay) dép.	—	8 20 m.	7 » s.	8 35	10 51 s.	—
PARIS (Aust.) dép.	—	8 30	7 9	8 45 s.	11 4	—
LIMOGES arrivée	—	2 2 s.	12 53 m	2 45	8 43 m	—
LIMOGES départ.	3 16 matin	2 12	12 59	2 53 matin	9 0	—
BRIVE arrivée	6 20 matin	3 41	2 28	4 34 matin	12 5 s.	—
BRIVE départ.	6 45	3 48	2 41	4 50	1 12	7 25 soir
Gignac-Cressensac.	7 21	—	—	—	1 47	8 3 soir
SOUILLAC arr.	7 40	—	—	5 25	2 6	8 23
SOUILLAC dép.	7 45	—	—	5 28	2 10	8 43
CAZOULÈS	7 53	—	—	—	2 18	8 52
Lamothe-Fénelon	8 9	—	—	—	2 34	9 9
Nozac	8 19	—	—	—	2 44	9 20
GOURDON	8 31	—	—	5 53	2 56	9 33
Saint-Clair	8 40	—	—	—	3 5	9 43
Dégagnac	8 51	—	—	—	3 16	9 55
Thédirac-Peyrilles	9 2	—	—	—	3 27	10 7
Saint-Denis-Catus	9 13	—	—	—	3 38	10 19
Espère	9 22	—	—	—	3 47	10 30
CAHORS arrivée	9 32	5 18	4 11	6 29	3 57	10 41
CAHORS départ.	9 41	5 23	4 15	6 41	4 7	7 » matin
Sept-Ponts	9 51	—	—	—	4 18	7 12 matin
Cieurac	10 5	—	—	—	4 34	7 29
Lalbenque	10 12	—	—	—	4 42	7 38
Caussade	10 45	6 »	—	7 18	5 17	8 19
MONTAUBAN arr.	11 19	6 26 soir	5 15	7 44	5 54	8 58
TOULOUSE.. arr.	12 13 s	7 16	6 5	8 38	8 7	—

De Toulouse à Paris par Cahors

	42 EXPRESS 1re classe.	16 EXPRESS 1re classe.	1140-1128 OMNIBUS 1re 2e 3e class.	1132 (*) DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	4 EXPRESS 1re, 2e, 3e cl.	122 RAPIDE	700 OMNIBUS 1re, 2e, 3e cl.	1136 OMNIBUS 1re, 2e, 3e cl.
TOULOUSE..d..	1 » s.	4 45 s.	3 17 s.	6 3 s	8 45 s.	11 37 s.	5 28 m	9 16 m
MONTAUBAN d.	1 49	5 38	4 37	7 59	9 34	12 30 m	7 15	10 53
Caussade	—	6 »	5 16	8 42	9 57	—	7 56	11 33
Lalbenque	—	—	5 54	9 25	—	—	8 38	12 13 s.
Cieurac	—	—	6 2	9 34	—	—	8 47	12 22
Sept-Ponts	—	—	6 13	9 46	—	—	8 59	12 34
CAHORS arr.	2 45	6 37	6 21	9 54 s.	10 35	1 26	9 7	12 42
CAHORS dép.	2 49	6 45	7 4	5 47 m	10 40	1 30	9 27	—
Espère	—	—	7 17	6 1	—	—	9 39	—
St-Denis-Catus	—	—	7 31	6 17	—	—	9 52	—
Thédirac-Peyril.	—	—	7 45	6 33	—	—	10 5	—
Dégagnac	—	—	7 54	6 42	—	—	10 14	—
Saint-Clair	—	—	8 3	6 53	—	—	10 23	—
GOURDON	—	7 26	8 17	7 10	11 22	—	10 37	—
Nozac	—	—	8 26	7 19	—	—	10 45	—
Lamothe-Fénel.	—	—	8 35	7 29	—	—	10 54	—
CAZOULÈS	—	—	8 49	7 44	—	—	11 7	—
SOUILLAC a.	3 47	7 47	8 57	7 52	11 43	—	11 14	—
SOUILLAC d.	3 48	7 49	9 3	8 4	11 46	—	11 18	—
Gignac-Cressens.	—	—	9 32	8 36	—	—	11 43	—
BRIVE a.	4 23	8 24	10 2	9 7	12 22 m.	3 1	12 11 s.	—
BRIVE d.	4 28	8 33	—	9 25	12 29	3 8	12 50	—
PARIS (A.) arr.	12 »	4 36 m.	—	7 58	8 47	10 32	10 46 s.	—
PARIS (O.) arr.	12 9 m.	4 46	—	7 14	8 56	10 41	10 55	—

Les trains " express " et " rapide " ne prennent les voyageurs de 2e et 3e classes que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.

(*) Le train 1132 n'a lieu que les jours de foire à Montauban.

De Cahors à Libos

		(3e cl.)		
CAHORS. — dép.	6 11 matin	7 28 matin	12 48 soir	6 52 soir
Mercuès	6 25 matin	7 50 matin	1 2 soir	7 7 soir
Douelle (*Arrêt*)	6 29	—	1 6	7 11
Parnac	6 36	8 9	1 13	7 20
Luzech	6 42	8 22	1 19	7 27
Castelfranc	6 55	8 46	1 31	7 43
Prayssac (*Arrêt*)	6 58	—	1 34	7 46
Puy-l'Evêque	7 7	9 11	1 42	7 58
Duravel	7 14	9 25	1 49	8 6
Soturac-Touzac	7 22	9 37	1 57	8 14
Fumel	7 33	10 4	2 6	8 27
LIBOS	7 39	10 11	2 12	8 33
PARIS (Orsay)	10 55 s.	—	4 46 m	8 43 m

De Libos à Cahors

PARIS (Orsay)	7 51 s.	10 51 soir	10 » m.
LIBOS.... dép.	7 21 matin	3 18 soir	9 9 soir
Fumel	7 32 matin	3 24	9 15 soir
Soturac-Touzac	7 42	3 34	9 25
Duravel	7 49	3 41	9 32
Puy-l'Evêque	7 57	3 48	9 39
Prayssac (*Arrêt*)	8 4	3 55	9 46
Castelfranc	8 10	4 »	9 51
Luzech	8 21	4 10	10 1
Parnac	8 30	4 18	10 9
Douelle (*Arrêt*)	8 35	4 23	10 14
Mercuès	8 40	4 28	10 19
CAHORS. — Ar.	8 52	4 40 s.	10 31 s.

Paris à St-Denis-près-Martel et Aurillac

PARIS (Orsay). départ	7 » s.	8h 35 s.	»	10h 51 s.	10h » m
St-Denis-les-Martel	3 18 m	5 47 matin	9 35 matin	1 52	8 5 soir
Vayrac	—	5 55 matin	10 3 matin	2 2	8 13 soir
Bétaille (arrêt)	—	5 59	—	2 6	8 17
Puybrun	—	6 7	10 35	2 14	8 25
Bretenoux-Biars	3 44	6 18	10 48	2 27	8 36
Port-de-Gagnac	—	6 25	»	2 34	8 43
Laval-de-Cère	—	6 35	»	2 42	8 53
Lamativie	—	6 55	»	3 2	9 18
Siran (arrêt)	—	7 11	»	3 18	9 34
La Roquebrou	4 45	7 26	»	3 35	9 49
AURILLAC.. arrivée	5 23	8 5	»	4 15	10 28

Aurillac à St-Denis-près-Martel et Paris

AURILLAC... départ.	4h 21 matin	»	9h 12 matin	2h 51 soir	8 8 s
La Roquebrou	5 8 matin	»	9 52 matin	3 39 soir	8 48
Siran (arrêt)	5 21	»	10 5	3 52	—
Lamativie	5 39	»	10 22	4 11	9 20
Laval-de-Cère	5 58	»	10 40	4 29	—
Port-de-Gagnac	6 6	»	10 48	4 37	—
Bretenoux-Biars	6 17	7 37	11 »	4 51	10 »
Puybrun	6 27	7 59	11 9	5 »	—
Bétaille (arrêt).	6 33	—	11 15	5 6	—
Vayrac	6 38	8 27 matin	11 21	5 13	—
St-Denis-les-Martel	6 45	8 36	11 28	5 20	10 33
PARIS (Orsay) arrivée	»	»	10 55 s.	4 46 m.	8 43 m

Nota. — Les jours de foires à Aurillac un train part d'Aurillac à 5 h. 4 soir et arrive à St-Denis à 7 h. 18 soir.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel.

Le Buisson.. dép.	»	6 36 matin	10h 59	3 40 soir	7h 36 soir
Sarlat	6h 50 matin	7 31 matin	11 57 soir	4 51	8 51
Cazoulès	7 3	—	12 37	5 31	9 34
Souillac	7 56	10 10 matin	12 50	6 2	9 42
Le Pigeon	8 10	10 48 matin	1 4	6 17	»
Baladou.... Arrêt	8 14	»	1 8	6 21	»
Martel	8 21	11 23	1 16	6 29	»
St-Denis-p.-M. ar.	8 31	11 40	1 26	6 40	»

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M..d.	»	6h 54 matin	»	12h 14 soir	8h 1 soir
Martel	»	7 8 matin	»	12 28	8 17
Baladou.... Arrêt	»	7 14	»	12 34	8 23
Le Pigeon	»	7 19	»	12 39	8 28
Souillac	5h 52 matin	7 29	»	1 10	8 55
Cazoulès	6 » matin	8 15	—	1 21	9 4
Sarlat	6 40	9 17 matin	4 55 matin	2 22	9 48
Le Buisson.. arr.	»	10 9 matin	5 51 matin	3 21	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

	EXPRESS					
TOULOUSE dép.	5h 29 matin	9h 50 m	12h 46 soir	5h 42 soir	»	12h 0 matin
CAPDENAC arr.	10 9 matin	1 7 soir	3 52	8 58	»	6 32
CAPDENAC dép.	10 23	1 18	4 11	9 19	»	7 16
FIGEAC	10 45	1 31	4 24	9 31	»	7 30
Le Pournel	»	»	4 46	9 53	—	7 50
Assier	10 58	2 »	4 56	10 3		8 4
Gramat	11 17	2 21	5 16	10 26	3 51 matin	8 29
Rocamadour	11 28	2 32	5 27	10 37	»	8 43
Montvalent	11 42	»	5 42	10 51	4 27	9 2
St-Denis-p.-Martel ar.	11 52	2 53	5 52	11 1	4 42	9 13
St-Denis-p.-Martel dép.	11 59	2 58	5 58	11 7	4 48	9 20
Quatre-Routes	12 8	3 7	» »	11 17	5 12	9 31
Turenne	»	3 16	6 16	11 26	5 39	9 40
BRIVE ar.	12 33	3 38	6 38	11 47	6 20	10 5
PARIS (Orsay) ar.	10 55	1h 9 m	4 46 m	8 43 m	»	» »

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

	EXPRESS		EXPRESS			
PARIS (Orsay) d.	10h » m	—	7h » m	8h 35 s.	»	10h 51 soir
BRIVE.... dép.	6 42 soir	7 57 matin	2 34	4 41 matin	»	12 41 soir
Turenne	7 7	8 23 matin	»	» »	»	1 6
Quatre-Routes	7 15	8 34	»	5 10	»	1 18
St-Denis p.-Martel arr.	7 23	8 42	3 4	5 17	»	1 26
St-Denis p.-Martel dép.	7 27	8 47	3 9	5 22	»	1 34
Montvalent	7 39	9 1	»	» »	»	1 47
Rocamadour	7 56	9 21	»	5 46	»	2 8
Gramat	8 8	9 34	3 39	5 57	»	2 25
Assier	8 26	9 58	3 55	6 16	»	2 50
Le Pournel	8 35	10 8	»	» »	»	3 1
FIGEAC	8 54	10 29	4 17	6 42	5 10 soir	3 24
CAPDENAC arr.	9 5	10 40	4 28	6 53	5 23	3 35
CAPDENAC dép.	9 13	11 »	4 38	7 7	»	4 7
TOULOUSE	12 23	3 53 s.	8 48	10 58	»	8 34

De Cahors à Capdenac

CAHORS. — dép.	7 11 matin	1 27 soir	6 29 soir	
Cabessut, halte	7 20 matin	1 36	6 40	
Arcambal	7 31	1 47	6 49	
Vers	7 40	1 56	6 57	
Saint-Géry	7 49	2 4	7 7	
Conduché	8 2	2 17	7 18	
Saint-Cirq, halte	8 9	2 24	7 24	
St-Martin-Labouval	8 26	2 33	7 31	
Calvignac, halte	8 34	2 41	7 37	
Cajarc	8 48	2 55	7 50	
Montbrun, halte	8 59	3 6	7 59	
Toirac	9 9	3 16	8 7	
Lamadeleine	9 22	3 29	8 18	
CAPDENAC. — Ar.	9 34	3 41	8 29	
PARIS (Orsay)	10 55	4 46	8 43 m	

De Capdenac à Cahors

PARIS (Orsay)	8 35 s.	—	10 51 s.
CAPDENAC. — Dép.	7 23 matin	10 49 matin	5 31 soir
Lamadeleine	7 34 matin	11 » matin	5 43 soir
Toirac	7 44	11 10	5 55
Montbrun, halte	7 52	11 18	6 4
Cajarc	8 4	11 27	6 16
Calvignac, halte	8 14	11 37	6 27
St-Martin-Labouval	8 23	11 43	6 37
Saint-Cirq, halte	8 30	11 50	6 46
Conduché	8 36	11 56	6 53
Saint-Géry	8 48	12 7 soir	7 10
Vers	8 53	12 12	7 16
Arcambal	9 1	12 20	7 25
Cabessut, halte	9 10	12 29	7 36
CAHORS. — Ar.	9 18 m	12 37	7 44

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	9 12 matin	1 29 soir	8 35 soir
Carsac	9 23 matin	1 44	8 46
Grolejac	9 31	1 54	8 54
St-Cirq-Madelon	9 36	2 1	8 59
Payrignac (arr.)	9 43	—	9 5
GOURDON	9 52	2 17	9 13

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	7 36 matin	10 58 matin	5 37 soir
Payrignac (arr.)	7 44 matin	—	5 45
St-Cirq-Madelon	7 51	11 13	5 52
Grolejac	7 56	11 23	5 57
Carsac	8 6	11 37 soir	6 8
SARLAT	8 17	11 51 soir	6 19